

DÉBAT PUBLIC sur le projet de gazoduc ARC DE DIERREY



La Commission nationale du débat public est chargée de veiller au respect :

- de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national,
- des bonnes conditions d'information du public, d'émettre tous avis et recommandations de nature à favoriser et développer la concertation avec le public.



Le DÉBAT PUBLIC : 3 principes fondamentaux pour tous

- L'EQUIVALENCE : toute personne a la possibilité de s'exprimer, de poser une question ou d'émettre un avis ou une proposition.
- LA TRANSPARENCE : clarté et accessibilité de l'information, sans privilégier quiconque.
- L'ARGUMENTATION : le débat se construit sur la base d'opinions argumentées.

2 contraintes pour la CPDP

- LA NEUTRALITE : la CPDP n'a pas d'avis à donner sur le projet lui-même.
- L'INDEPENDANCE : la CPDP est indépendante du maître d'ouvrage et des pouvoirs publics.





Le DÉBAT PUBLIC sur le projet ARC DE DIERREY :

Projet d'une canalisation de transport de gaz naturel d'environ 300 km entre les communes de Cuvilly (Oise) et Voisines (Haute-Marne) étudié par GRTgaz (filiale de GDF SUEZ).

Le maître d'ouvrage, GRTgaz, est ici présent afin de développer le projet ARC DE DIERREY.



Le DÉBAT PUBLIC sur le projet ERIDAN :

La Commission particulière du débat public (CPDP), indépendante de GRTgaz et des pouvoirs publics :

- organise et anime le débat,
- diffuse une information complète, transparente et objective à destination de la population,
- permet à la population de s'exprimer dans le cadre des réunions publiques ou par le biais de contributions écrites,
- veille à ce que le maître d'ouvrage réponde aux questions posées par le public.



Les suites du DÉBAT PUBLIC:

- La CPDP produit, à la fin du débat public, un compte rendu exhaustif du débat et des opinions exprimées.
- GRTgaz décide, dans un délai de trois mois après la publication du bilan du débat public, par un acte qui est publié, du principe et des conditions de la poursuite du projet.



Merci à tous de participer à cette réunion,

nous sommes toujours à votre disposition pour recueillir vos interrogations et contributions au:

> 2 avenue Joffre 10000 TROYES 03 25 46 95 91

contact@debatpublic-arcdierrey-gaz.org



Pour veiller à ne manquer aucun argument, cette réunion sera filmée, avec votre accord.

Les comptes-rendus et verbatim* de la réunion seront mis en ligne, sous trois jours, sur le site:

www.debatpublic-arcdierrey-gaz.org



^{*} Transcription mot à mot d'une déclaration orale.